

# FONDATION CRÉDIT MUTUEL POUR LA LECTURE

## Présentation de la fondation



**Statut** : Fondation sous égide de la Fondation de France  
**Champ d'intervention** : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation  
**Secteurs d'intervention** : Lecture  
**Zone d'intervention** : Internationale, nationale, régionale ou locale  
**Bénéficiaires des projets soutenus** : Tous publics

Créée début 2009 et placée sous l'égide la Fondation de France, la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture regroupe les activités nationales du mécénat du Crédit Mutuel. Axée sur la promotion de la lecture, elle intervient dans les domaines de la solidarité et de l'intérêt général et s'articule autour de trois programmes :

- Lecture, prévention, éducation
- Lecture et insertion
- Manifestations autour de la lecture

Son intervention peut être locale, régionale, nationale, voire internationale et prendre des formes très variées : soutien à des associations, des écoles, des manifestations, des institutions ; création de programmes et de prix ; conseil aux associations ou encore conseil en recherche de financement.

## Éligibilité des projets

<b>Statut juridique</b>	Organisations à but non lucratif, organisations non gouvernementales, institutions, académies, rectorats, CRDP (réseau Canopé), groupement d'écoles, collèges et lycées, collectivités locales ou territoriales
<b>Territoire d'intervention du projet</b>	Local, départemental, régional, nationale, voire international
<b>Type de projet soutenu</b>	Pérenne



<b>Critères de la sélection</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les projets menés aux plans local et régional doivent être validés et faire l'objet d'un cofinancement par les fédérations régionales du Crédit Mutuel. Un correspondant de la Fondation est désigné dans chaque fédération (voir site Internet) et reçoit également tous les projets.</li><li>- Intérêt, originalité et exemplarité du projet, promotion de la lecture sous toutes ses formes, actions inscrites dans la durée</li><li>- Les actions peuvent être les suivantes : Actions de terrain, autour de la lecture avec une forte dimension sociale et solidaire, actions menées en lien avec d'autres structures, actions soutenues par plusieurs partenaires, festivals autour de la lecture lorsqu'ils impliquent le public scolaire et la population en amont ou en aval de la manifestation, actions valorisant le français à l'étranger, la francophonie, actions internationales répondant aux mêmes critères.</li></ul> <p><b>Sont exclus du champ d'intervention de la fondation</b> : les projets ayant un rapport trop lointain avec la lecture, l'aide à l'édition, les projets personnels, les projets de classe relevant du programme scolaire, la création théâtrale et plus largement le financement de spectacles ou de manifestations ponctuelles (colloques, séminaires).</p>
---------------------------------	---

## Contexte de l'aide

<b>Nombre de projets soutenus dans l'année</b>	Entre 200 et 250 selon les années et la classification (les programmes nationaux soutenus peuvent regrouper plusieurs dizaines d'actions).	
<b>Budget moyen par projet soutenu</b>	Projet local : entre 1 000 € et 5 000 € Projet régional : entre 5 000 € et 20 000 € Projet national et international : à partir de 10 000 €.  <i>Ces chiffres sont à titre indicatif et varient en fonction de la nature des projets, du public cible et du budget global.</i>	
	<b>Appel à projet</b>	<b>Hors appel à projet</b>
<b>Nombre par an</b>	/	3 comités exécutifs par an
<b>Type de dépense</b>	/	Liées au projet
<b>Montant des aides</b>	/	Variable

## Accompagnement

<b>Partenarial</b>	Evaluation au fil de l'eau et bilan demandé à la fin de chaque exercice. Mise en relation avec d'autres structures
<b>Stratégique</b>	Conseils stratégiques

### infos pratiques et contacts

<https://fondation.creditmutuel.com/fr/index.html>  
[ismahen.khinache@creditmutuel.fr](mailto:ismahen.khinache@creditmutuel.fr)